

A retourner impérativement 4 jours avant la session de formation

« L'inventaire et la gestion du patrimoine »

JEUDI 22 AVRIL 2021

FORMATION

En présentiel sous réserves des conditions sanitaires

Nom de la Collectivité

Mme M **Prénom NOM**

Fonction

Adresse mail*

(Indispensable pour recevoir la confirmation de votre inscription et les modalités de mise en œuvre de la journée de formation).

N° téléphone* :

Coût de la session de formation par personne (Communes ou EPCI ou DIF élu)

- Adhérents : 50 €/pers
- Non adhérents : 60 €/pers
- DIF élu : 60€/pers

Règlement par :

Mandat administratif ou Chèque

**Date
et signature de l'Elu**

**En cas de prise en charge des frais de
formation par la collectivité**
**Cachet de la mairie
et signature du Maire ou du Président**

Les informations collectées feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Association des Maires et Présidents d'Intercommunalités des Ardennes.